

Elections

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut remplir les conditions suivantes :

- * Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection (ou la veille du 2^e tour de l'élection à partir de 2019)
- * Être français
- * Jouir de ses droits civils et politiques.

- * les Français qui atteignent l'âge de 18 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales s'ils ont bien accompli les formalités de recensement à 16 ans,
- * les Français obtenant la nationalité française à partir de 2019 sont inscrits automatiquement sur les listes électorales,
- * les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de leur mairie pour pouvoir voter aux élections européennes et municipales.

L'inscription se fait :

- * soit à la mairie de votre domicile,
- * soit à la mairie d'une commune dans laquelle vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- * soit à la mairie de votre résidence si vous y résidez de manière effective et continue depuis au moins 6 mois,
- * soit à la mairie de la commune où vous êtes assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public.

Pour ce faire vous devrez vous munir des documents suivants :

- * pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité (scannée recto verso)
- * si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) récente + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)
- * justificatif de domicile
- * formulaire d'inscription [📄 Cerfa 12669*01](#)

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Pour pouvoir voter pour les élections européennes du 26 mai 2019, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales avant le 31 mars 2019, à l'exception de quelques situations particulières qui bénéficient du report de ce délai.

Dates des prochaines élections

Dates et périodicité des élections politiques

Élection	Date (ou année)	Durée du mandat	Dernières élec
Européennes	26 mai 2019	5 ans	25 mai 2014
Municipales	2020	6 ans	23 et 30 mars
Départementales	2021	6 ans	22 et 29 mars
Régionales	2021	6 ans	6 et 13 décem
Présidentielle	2022	5 ans	23 avril et 7 m
Législatives	2022	5 ans	11 et 18 juin 2

Résultats des dernières élections : [ici](#)

Bureaux de vote à Lauzerville (salle des fêtes)

BUREAU N°1

Avenue de la mairie (côté pair)
Avenue de Lauzerville (côté pair)
Chemin de Marrast
Chemin des Tournesols
Coteaux de la Tuilerie
Coteaux de Marrast
Hameau des Grèzes
Impasse de la Tuilerie
Impasse de Marrast
Impasse des Grèzes
Les Balcons de la Marcaissonne
Les Coteaux de Marrast
Pré de Julie
Route d'Auzielle
Route de Lauzerville (côté pair)
Route de Préserville (côté pair)
Rue du Pastel

BUREAU N°2

Avenue de la Saune
Avenue de la Mairie (côté impair)
Avenue de Lauzerville (côté impair)
Chemin de Doumenjou
Chemin de la Bergerie
Chemin de Monpapou
Hameau des Mûriers
Hameau de Doumenjou
Hameau les Mûriers
Impasse de la Nauze
Impasse du Communal
Impasse du Télégraphe
Lieu dit Larroque
Route de la Saune
Route de Lauzerville (côté impair)
Route de Préserville (côté impair)
Rue de l'Autan
Rue les Hauts du Pigné